

Synthèse de la conférence – Guyane

Quel modèle économique pour quelle Guyane ?

Conférence - débat

Le 28 Septembre 2016, à l'Hôtel Territorial à Cayenne



Sommaire

1. Programme.....	3
2. Ouverture	4
3. Le modèle socio-économique guyanais : état des lieux et perspectives	5
4. Les perspectives de développement vues par les socio-professionnels.....	7
5. Les stratégies de développement des intercommunalités	9
6. La vision du développement économique de la collectivité	9
7. Un axe d’avenir pour la Guyane : les perspectives minières.....	11
○ L’apport minier au contexte guyanais.....	11
○ S’engager pour un développement minier responsable.....	13
8. Clôture	16

Résumé :

La première partie de la journée a permis de revenir sur le contexte économique guyanais. En se basant à la fois sur des statistiques et des témoignages d’acteurs variés (socio-professionnels, collectivités), cette matinée a permis de dégager quels étaient les priorités, les besoins, les secteurs à valoriser, les actions à mettre en place.

La seconde partie de la journée a permis de faire un focus sur un des secteurs porteurs pour l’avenir de la Guyane, celui des mines. Un éclairage à la fois technique et environnemental a permis d’établir les points de vigilance à avoir ainsi que l’opportunité économique que cette filière pourrait représenter pour le développement de la Guyane.

CEROM :

La conférence est organisée en partenariat avec le CEROM (Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer), qui associe l’AFD, les Instituts d’Emission de l’Outre-Mer et l’INSEE. Créée en 2004, cette structure élabore des comptes économiques rapides, produit des indicateurs synthétiques de conjoncture et réalise des études économiques d’ensemble sur les Outre-mer français.

CTG :

La conférence est également organisée en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Guyane. Depuis le 1er janvier 2016, le Conseil Régional et le Conseil Général sont devenus une entité unique : la Collectivité Territoriale de Guyane. La CTG est présidée par M. Rodolphe Alexandre, qui est assisté dans sa mission d’exécutif par 15 vice-présidents. La CTG est composée de cinq assemblées : l’Assemblée de Guyane, organe délibérant (51 membres) et quatre organes consultatifs à savoir le Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l’Education (CESECE), le Conseil Consultatif des Populations Amérindiennes et Bushinenges, le Centre Territorial de Promotion de la Santé de Guyane et le Conseil Territorial de l’Habitat de Guyane.

Programme

- 8:30 – 9:00 *Accueil*
- 9:00 – 9:30 **Ouverture**
- M. Denis BURLLOT**, 2ème Vice-président de la CTG, en charge du Développement économique et des fiscalités
M. Thierry GONZALEZ, Directeur Adjoint Outre-Mer, AFD Paris
M. Philippe LOOS, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, Préfecture
- 9:30 – 10:30 **Session 1 : Le modèle socio-économique guyanais – Etat des lieux et perspectives**
- Mme Katia LE GOAZIOU**, Cheffe du service territorial de l'INSEE Guyane
M. Laurent FAKHOURY, Directeur de l'AFD Guyane
M. Yann CARON, Directeur de l'IEDOM Guyane
- 10:30 – 11:30 **Session 2 : Les perspectives de développement vues par les socio-professionnels**
- M. Stéphane LAMBERT**, Président du MEDEF Guyane
M. Olivier GOMILA, Vice-président de la CGPME
Mme Valérie VANOUKIA, Présidente de l'UTPE Guyane
- 11:30 – 12:00 **Session 3 : Les stratégies de développement des intercommunalités**
- Mme Nadine CLERIL**, Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL)
- 12:00 – 13:00 **Session 4 : La vision du développement économique de la collectivité**
- M. L'Avenir NDEDI-EKWALLA**, Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)
- 13:00 – 14:00 *Cocktail déjeunatoire*
- 14:00 – 15:15 **Session 5 : Les Mines, un levier de développement pour la Guyane ?**
- M. Michel JEBRAK**, Université du Québec, dépt Sciences de la terre
Mme Carol OSTORERO, Présidente de la Fédération des opérateurs miniers de Guyane (FEDOMG)
- 15:15 – 16:00 **Session 6 : Regard sur une exploitation responsable des mines**
- M. Gilles KLEITZ**, Directeur du Parc Amazonien de Guyane
M. Laurent KELLE, Directeur de WWF Guyane
- 16:00 – 16:30 **Synthèse /Clôture**
- 16:30 *Cocktail*

Ouverture

L'idée de cette conférence est née d'un échange en mars 2016 au sein de l'instance de décision de l'AFD dédiée à l'Outremer. Les discussions tournaient autour de l'affaiblissement du modèle économique des Outre-mer fondé sur le rattrapage : quels relais, quels modèles alternatifs ? L'idée des membres du comité Outremer de l'AFD était d'organiser un cycle de conférences ultra-marines pour réfléchir sur les moteurs de développement et leurs perspectives.

Ainsi, un cycle de conférence a été prévu dans toutes les géographies de l'Outre-mer, pour se conclure par une conférence nationale à Paris le 5 décembre.

Plusieurs éléments caractéristiques des territoires ultra-marins sont ressortis des conférences qui ont déjà eu lieu :

- La notion de différenciation par rapport à la métropole ;
- Un monde en mutation et en transition (transition environnementale, énergétique, territoriale, et institutionnelle) ;
- L'opportunité de l'insertion régionale.

L'idée de la conférence est donc de réfléchir de manière optimiste et positive sur ce que pourrait être le modèle économique guyanais dans 10, 20 ou 30 ans.

Aujourd'hui, les potentialités de développement de la Guyane sont à construire, les caractéristiques à valoriser. Quelle Guyane voulons-nous pour demain ? Cette question est sur tous les agendas depuis une vingtaine d'années, mais il faut désormais faire preuve d'audace. Ont alors été évoquées quelques-unes des problématiques de la Guyane à prendre en compte pour construire un nouveau modèle économique.

La Guyane est une économie de monoproduction, qui peine à trouver sa voie. Pour preuve les chiffres de la croissance, encore trop faible par rapport aux besoins du territoire. Il convient d'utiliser toutes les forces de la Guyane et de favoriser une croissance endogène, en structurant les filières : agriculture, agroalimentaire, numérique, tourisme, formation professionnelle, inclusion sociale, commerce et artisanat, recherche. Il faut également favoriser les importantes ressources du territoire: ressources halieutiques, bois, or.

L'économie privée de la Guyane reste encore en deçà de son potentiel. Elle est principalement constituée de petites entreprises, qui manquent de compétitivité. La Guyane doit valoriser son insertion régionale en se tournant vers des pays voisins comme le Brésil. Enfin la Guyane doit faire face à la question de l'explosion démographique, qui nécessite de développer les infrastructures. On peut également évoquer la question de l'immigration, qui revient à poser les termes du vivre ensemble.

Le modèle socio-économique guyanais : état des lieux et perspectives

La Guyane : évolutions économiques de long terme

La Guyane connaît une forte croissance démographique. Jusqu'aux années 1990, cette croissance était principalement portée par les **migrations**, depuis c'est principalement le solde naturel qui l'alimente. La Guyane est désormais dans la deuxième phase de sa transition démographique.

La croissance du **PIB** guyanais est plus forte que celle de la France métropolitaine mais assez irrégulière. Elle a tendance à se tasser ces dernières années. En termes de développement humain, l'**IDH** guyanais suit les évolutions de l'Hexagone avec un écart constant et conséquent. Pour autant, la Guyane reste un îlot de richesses et de développement dans son environnement régional.

La **croissance** est structurellement fortement impactée par l'activité spatiale, la consommation finale ayant un rôle de stabilisateur.

Depuis le début des années 2000, la **consommation des ménages** assure environ la moitié de la croissance guyanaise. Elle reste tirée par la forte hausse de la démographie. On observe un pic en 2012 et un ralentissement les années suivantes : malgré un rattrapage partiel du taux d'équipement des ménages, la consommation qui progresse moins vite que la population témoigne de la forte augmentation des inégalités, avec une perte de pouvoir d'achat pour les ménages les plus pauvres.

Sur le **marché du travail**, on observe que certains secteurs ont profité de la croissance démographique, comme le secteur des services et celui du commerce. Le secteur du BTP, fort générateur de croissance lorsqu'il est dynamique, a néanmoins fortement souffert depuis 2013 en raison des politiques budgétaires exogènes : fin de cycle de fonds européens, politique d'austérité nationale. Néanmoins, plusieurs difficultés structurelles restent à surmonter : faible taux d'emploi de la population, taux de chômage élevé, forte inactivité, économie informelle développée. La part de cette dernière révèle une marge de croissance potentielle. Pour rappel, 9% des 15-64 ans en 2012 déclaraient avoir travaillé informellement dans les six mois précédents.

Le rôle du secteur public dans l'économie

La contribution de la consommation du secteur public au PIB de la Guyane se situe à un niveau deux fois supérieur à l'Hexagone, mais est comparable aux autres départements français d'Amérique sur la période 1996 à 2008 tout en restant légèrement supérieur.

Malgré la crise financière, les dotations de l'Etat et de l'Europe continuent à suivre une tendance à la hausse. En témoignent les dotations de la LBU (en faveur du logement social) et les crédits programmés dans le cadre des programmes opérationnels européens.

L'investissement des collectivités progresse aussi, et ceci malgré la dégradation de leurs situations financières. Si l'épargne brute des collectivités suit une tendance à la baisse, le maintien de l'investissement est notamment possible grâce au soutien du secteur bancaire qui continue à financer l'investissement des collectivités. On observe ainsi une hausse de l'encours des collectivités : 80% de leur accompagnement financier repose sur les financeurs publics (AFD et CDC), soit deux fois plus qu'en métropole. Les difficultés

financières des collectivités se traduisent par d'importants retards de paiement dus à une trésorerie particulièrement tendue.

Le secteur privé guyanais, facteur et relai de croissance

Si le rôle du secteur public en termes de création de valeur ajoutée est indéniable et persiste, on constate aujourd'hui une nécessaire prise de relai par le secteur privé.

Le nombre d'entreprise augmente en Guyane, légèrement plus qu'en métropole. Cette croissance révèle un certain dynamisme. Les entreprises guyanaises ont un taux de survie plutôt élevé : elles passent le cap des trois ans – période où elles sont le plus fragiles. Ce constat doit toutefois être relativisé en raison du nombre élevé d'entreprises sans activité réelle. Les TPE et PME ont également plus de difficultés à obtenir des prêts bancaires.

La hausse en termes de création d'entreprises ne s'accompagne pas d'une croissance aussi forte de l'emploi salarié : en effet, la Guyane connaît un phénomène particulièrement marqué d'entreprises unipersonnelles. Or, les entreprises les plus fragiles sont souvent les plus petites, qui n'ont pas de salarié. Le défi est donc de développer l'embauche de salariés pour les petites entreprises. Il faut noter que derrière ce phénomène se cache parfois l'impossibilité de trouver un travail salarial. On peut également noter une prédominance des entreprises familiales : des emplois existent même s'ils ne sont pas visibles. Il s'agit d'une réalité informelle difficile à quantifier.

On observe une hausse de l'encours bancaire des entreprises, qui suit la tendance de création d'entreprises. Les entreprises représentent environ 50% de l'encours total des banques.

Dans l'opinion des chefs d'entreprise, le climat des affaires se redresse doucement depuis la fin 2014.

Pour conclure, le secteur privé est :

- Dépendant de la commande publique (notamment des infrastructures)
- Restreint par l'étroitesse du marché local
- Néanmoins dynamique et porteur d'emplois et de croissance

Pour relever le défi d'une croissance plus soutenue, il faut :

- Un secteur privé plus compétitif
- Des secteurs qui se structurent (agriculture, construction, tourisme)
- Plus d'ouverture sur des marchés extérieurs (échange avec les pays voisins)

Les secteurs porteurs pour demain

Il faut rappeler que le spatial représente un poids important dans la création de richesses en Guyane, mais cette part diminue progressivement : cela révèle une diversification de l'économie guyanaise.

Certains secteurs représentent un potentiel important mais sont encore à structurer et à développer, comme l'agriculture et l'élevage. La croissance démographique devrait entraîner certains secteurs : l'énergie, l'eau et assainissement, l'agro-alimentaire, le commerce. Il s'agit également de valoriser les richesses naturelles : mines, bois, pêche et l'aquaculture, tourisme.

S'il est difficile de définir les secteurs prioritaires, l'objectif reste de créer une économie endogène.

Les perspectives de développement vues par les socio-professionnels

Le MEDEF s'interroge sur ce que sera la Guyane à l'horizon 2040. Se fixer comme objectif d'atteindre en 2040 le PIB par habitant de l'Hexagone de 2010 signifierait d'accepter 30 ans de retard sur la métropole, mais réaliser cet objectif est déjà un grand défi : il faudrait multiplier le PIB actuel de la Guyane par quatre et créer 120 000 emplois. Cela nécessite de passer d'une croissance de 3% actuellement à une moyenne de 6% à partir de 2017. Si cet objectif n'est pas atteint, on peut s'attendre avec la croissance démographique à d'importantes tensions sociales et une forte hausse de l'insécurité. Il n'y a donc pas d'autre choix que d'avancer.

Cette ambition passe par un projet partagé (« osons »). Cela nécessite de réelles volontés politiques, mais aussi d'abaisser les frontières entre public et privé pour travailler ensemble. Le potentiel de la Guyane est important. Il faut des projets comme actuellement dans le secteur minier, des projets concrets permettant d'avancer et de surmonter les obstacles qui se présentent.

D'après la CGPME, afin que la Guyane devienne une économie porteuse, il faut :

- Endiguer les freins de l'économie : résorber les délais de paiement du secteur public qui représentera encore 60% de l'économie actuelle de ce territoire neuf encore pour 20 ans, refonder le système des règles européennes qui pèsent sur les RUP et qui sont inadaptées au territoire guyanais sud-américain, résorber l'économie informelle et l'insécurité grandissante.
- Renforcer les leviers de regain de compétitivité qui ont fait leur preuve et qui fonctionnent, comme les exonérations LODEOM, les aides aux compensations des surcoûts la production locale, Afiom...
- Créer un choc d'investissements en mobilisant davantage les leviers de financement FEDER disponibles.
- S'affranchir du modèle culturel de la région « Antilles-Guyane », pour valoriser une approche guyano-guyanaise tournée vers ses voisins sud-américains. Exploiter les ressources naturelles de la Guyane et son espace. Remplacer le système d'octroi de mer par une taxe basée sur la richesse créée. Promouvoir les potentiels régionaux en recentrant les centres administratifs de décisions de la zone Antilles-Guyane sur la Guyane eu égard à notre population qui sera, bientôt, supérieure à celles des Antilles.
- Se concentrer sur des technologies à forte valeur ajoutée pouvant être adaptées aux besoins de nos bassins de vie épars et disséminés autour de quatre grandes zones distantes de plusieurs centaines de kilomètres, rendant les grandes économies d'échelle compliquées à ce stade. Exemple : valorisation des déchets, production d'énergies...
- Rendre sa place au secteur privé qui se dimensionne et se structure maintenant. Passer d'un modèle tout public (65% de l'économie) vers un modèle équilibré privé-public 75-25%.
- Un régime dérogatoire temporaire de normes pour développer les grandes filières : énergies, mines, bois, pêches, logement, transport...

- Valoriser les jeunes pour prendre la relève de la classe d'élites gyanaises économiques. Il faut en ce sens valoriser le rôle du chef d'entreprise seul créateur d'emplois et de richesses, développer la formation, l'éducation, mais aussi la culture d'entreprise auprès des jeunes.

Dans un contexte d'augmentation des besoins et une baisse des investissements publics, l'UTPEG se demande combien de temps le système actuel pourra encore résister.

La question est posée de la manière suivante : « le développement économique de la Guyane : un projet de société à construire à partir des ressources locales ».

La stratégie de l'Etat et de nos élus locaux repose principalement sur les grands projets structurants et on remet aux calendes grecques le développement et le soutien de l'économie des TPE (des petits métiers certes mais de proximité et nécessaires pour mailler le territoire) parce que ces TPE souffrent des nombreux handicaps. Or le développement économique et la résorption du chômage ne peut et ne doit se faire sans cette myriade d'entreprises qui participent déjà pleinement à l'économie. Il s'agit donc d'avoir aujourd'hui une nouvelle vision de notre développement économique.

Et si la Guyane, toujours assimilée à une RUP (Région ultra périphérique) avec de nombreux handicaps, était maintenant regardée comme l'un des derniers Eden de la planète et donc analysée comme un potentiel pour l'humanité ? Le développement économique passe par un nouveau regard ambitieux des Gyanais sur eux-mêmes tenant compte de leur situation stratégique sur le continent américain, du multiculturalisme, des nombreuses richesses minérales, végétales et animales en profusion et de la présence des technologies de pointe les plus performantes dans le monde avec le Centre spatial.

L'économie de la connaissance doit se substituer à l'économie de la dépendance pour que la Guyane devienne une Silicon Valley et qu'émerge de sa jeunesse importante des Steve Jobs. Les réponses doivent provenir des débats entre les différents acteurs gyanais, ainsi que des espaces de discussions entre les communautés. Il faut associer la société civile aux prises de décision, y compris en dehors des périodes électorales. La communication et l'information sont essentielles. L'éducation des jeunes est une priorité.

Les acteurs socioprofessionnels gyanais tirent la sonnette d'alarme sur l'immobilisme qui prévaut depuis des années en Guyane et qui empêche l'économie à se développer. Sont notamment mis en avant les nombreux obstacles administratifs et financiers dus à des règles métropolitaines ou européennes non adaptées au contexte gyanais. Mais au-delà s'impose le constat d'une absence de vision et de volonté conjointe et concertée entre les acteurs. Aujourd'hui, le dynamisme démographique de la Guyane ne laisse plus le choix et oblige les acteurs publics et privés gyanais à travailler ensemble pour avancer conjointement.

Les stratégies de développement des intercommunalités

L'exemple de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL)¹, montre comment intervient cet acteur essentiel sur le développement économique du territoire. La CACL regroupe les communes de Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Remire-Montjoly, et Roura.

En 2014, la CACL a approuvé son Schéma Intercommunal pour le Développement Economique (SIDE). Il se décline en une vingtaine de projets d'un coût global de 76 M€. La CACL a comme ambition de travailler sur l'attractivité du territoire et de devenir un pôle économique incontournable sur le plateau des Guyanes. La stratégie économique de la CACL comprend 4 axes :

- Développer une offre qualitative de foncier et immobilier d'entreprises
- Soutenir le marché de la construction par la recherche et l'innovation
- Accompagner l'essor d'une filière agro-alimentaire
- Renforcer l'attractivité résidentielle et touristique de l'agglomération

Pour mémoire, la loi du 7 août 2015 (loi NOTRe) a renforcé les compétences des Etablissements publics de coopération intercommunal (EPCI), et donc l'engagement de la CACL dans la stratégie de développement économique du territoire. Cette loi prévoit à partir de janvier 2017 le transfert de la compétence des zones d'activité économique (ZAE) aux intercommunalités.

La vision du développement économique de la collectivité

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) a présenté les étapes relatives à son Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) en cours d'élaboration. Le SRDEII est une obligation légale dans le cadre de la décentralisation de la loi NOTRe, qui réaffirme la compétence de la Région dont la CTG en matière de développement économique. Son élaboration passe par une concertation avec les EPCI. Notons qu'en principe le SRDEII est adopté dans l'année qui suit l'élection pour la mise en place de l'assemblée territoriale de la CTG. Dès lors, la validité du SRDEII s'étale sur une période de cinq ans seulement.

L'élaboration du SRDEII de la Guyane est l'occasion de poser un diagnostic, d'identifier les enjeux du développement de la Guyane et de définir les axes stratégiques à retenir dont : la compétitivité des filières, la synergie entre les filières, les opportunités et besoins de financement, le développement de filières porteuses d'emplois, le rééquilibrage de la balance commerciale, ainsi que celui du développement du secteur productif, favoriser la transition énergétique ainsi que la transition écologique, valoriser la richesse sociale guyanaise et encourager l'entrepreneuriat.

Parmi les filières à valoriser, on retrouve :

- Des filières locomotives : Forêt et bois en synergie avec BTP/Carrières, le spatial mais peu de synergie avec les autres secteurs de l'économie guyanaise (peu d'entreprises innovantes guyanaises autour du spatial), les mines.

¹ Les trois autres intercommunalités que sont la CCDS, la CCOG et la CCEG, ont été également invitées à intervenir mais elles n'étaient pas disponibles.

- Des filières avec un fort potentiel de développement : le tourisme, les énergies renouvelables (photovoltaïques, biomasse...), les applications numériques en synergie avec le spatial et la santé.
- Des filières avec un bon potentiel mais de forts besoins de structuration : la pêche et l'agriculture via la structuration de la filière agro-alimentaire, l'aquaculture.
- Des filières apporteurs de devises, mais synonymes de fortes externalités négatives : la filière aurifère, le pétrole offshore.

Aux secteurs cités dans le cadre de l'élaboration du SRDEII, il conviendrait de rajouter les secteurs du tertiaire qui n'y figurent pas actuellement (à l'exception du tourisme). Pour créer des emplois, il conviendra de développer des activités de service, de la recherche, de l'économie de la connaissance, de la technologie et l'innovation. Ceci pourrait se faire en lien avec l'Université de Guyane. Le rôle de l'artisanat pourrait aussi être renforcé en Guyane. De même, il convient d'encourager l'entrepreneuriat non point par dépit mais par vocation pour contribuer au développement de la Guyane.

D'autres savoirs pourraient être valorisés. Il s'agit de savoirs traditionnels mais également de recherche en termes de biomimétisme. L'éducation joue un rôle primordial. Il convient également de mettre les connaissances en perspective, de les vulgariser et de les partager.

Un axe d'avenir pour la Guyane : les perspectives minières

○ L'apport minier au contexte guyanais

Comment transformer en Guyane le potentiel minier en développement durable ?

M. Michel JEBRAK, de l'Université du Québec, pose l'interrogation suivante : le développement économique minier est-il bon ou pas pour l'économie ? Historiquement, cela a toujours été un point de départ, un levier de développement économique.

Quels sont les éléments clés d'un développement durable ? Une mine provoque inévitablement une certaine destruction de l'environnement. Pour transformer une mine en développement durable, il faut que certaines conditions soient remplies :

- Une stabilité politique : la Guyane en ce sens dispose de nombreux atouts.
- Une stabilité du régime fiscal : il y a là de plus grandes incertitudes, car on parle essentiellement d'imposition indirecte. Il faut réussir à trouver un équilibre qui satisfasse les rendements de l'industriel comme ceux de l'Etat.
- Clarté du système de juridiction : Il s'agit là d'un point faible de la Guyane qui apparaît en 74^{ème} position sur 109 dans le sondage annuel de l'Institut Fraser (think tank canadien, ndr), réalisé auprès d'un échantillon d'exploitants miniers. Les meilleures juridictions en matière minière dans le monde se situent, selon ce sondage, aux Etats Unis, au Canada, en Australie ce qui démontre que ce classement est largement indépendant du niveau d'exigence environnementale. En Guyane, il y a d'importants efforts à faire pour rendre plus clair le système de juridiction minière. Aujourd'hui en France, il n'y a pas de nouvelle loi minière, ce qui crée une forte incertitude.
- Une intégration de la mine dans son environnement : c'est l'exemple du projet Montagne d'Or, à Saint-Laurent du Maroni. C'est un outil de développement régional, car une exploitation minière nécessite de nombreuses innovations et infrastructures.
- Un personnel qualifié : mineurs, conducteurs d'engins, géologues, chimistes, électrotechniciens... Il existe en Guyane de grosses lacunes sur cet aspect, et donc un important besoin de formation. Par exemple, le projet de la Montagne d'Or nécessiterait 300 conducteurs d'engins lourds, soit autant de personnes à former, sans compter les 50 ingénieurs (chimistes, géologues, environnementaux...).
- Simplification des procédures : Il faut simplifier les procédures, notamment en termes d'obtention des permis d'exploitation minière.

La mine c'est un ensemble social, économique et environnemental. Il faut un modèle économique vertueux, où la création de mines de qualité produit des effets d'entraînement sur l'économie.

Pour permettre à la mine d'être un outil de développement régional, il faut qu'elle soit intégrée dans son environnement. Son potentiel en termes de création d'emploi est important : 4 à 5 emplois sont induits par minier et pour faire fonctionner une mine moderne, il faut 57 métiers différents.

Il doit y avoir une co-construction de la mine entre les autorités locales et les industriels. Le développement minier n'est durable que si, dès sa conception, on tente de maximiser la transformation d'un capital naturel en capital économique et social.

Dans le cadre de l'exploitation aurifère, il faut absolument communiquer auprès du grand public, faire des journées portes ouvertes auprès du grand public, mener des actions de sensibilisation. Les individus ont besoin de pouvoir s'informer et réagir.

Retour sur les grands projets miniers de la Guyane

Carol OSTORERO, Présidente de la FEDOMG – Fédération des opérateurs miniers de Guyane, a présenté le potentiel de plusieurs projets aurifères de taille mondiale et c'est notamment l'Ouest guyanais qui est concerné :

- Dans l'Ouest : Montagne d'or (en phase de faisabilité), Espérance (en phase de pré-faisabilité), Bon Espoir (en phase d'exploration).
- Dans l'Est : IAMGOLD avec le projet Harmony.

Les trois grands projets à venir dans l'Ouest guyanais devraient avoir de fortes retombées sur l'économie locale, selon un rapide calcul de la FedomG (sur la base de coûts d'investissements et de fonctionnement moyens): 10 000 emplois directs, 7 000 emplois indirects, 120 millions d'euros d'octroi de mer et 71 millions d'euros de taxes (minières et carburant) pour les collectivités, ainsi que 52 millions d'euros d'impôts sur les sociétés pour l'Etat. Seuls ces quelques critères ont fait l'objet d'un calcul.

D'autres exemples miniers montrent qu'environ 70% des dépenses restent dans le pays d'accueil (paiements aux fournisseurs, sous-traitants et employés...). Dans la plupart des régions, l'emploi local représente 90 % des salariés. Les salaires des employés des mines d'or sont souvent plus élevés que la moyenne nationale.

Si l'exploitation minière ne concerne que quelques kilomètres carrés (14km² pour le projet de Montagne d'Or) qui devront être déforestés, elle permet de renforcer de nombreuses infrastructures associées (portuaires, routières, de logement...). Désormais, l'exploitation minière ne se fait plus dans l'isolement, mais est au contraire un outil de développement local. Les trois projets s'intègrent dans l'ouest guyanais. Celui de Montagne d'Or est notamment prévu dans le Master Plan Saint-Laurent 2060, dont la projection prévoit 200 à 260 000 personnes, des réseaux routiers, des logements... Le développement du Port de l'Ouest est indispensable aux trois projets, et engendrera la réduction de certains coûts en faveur de toute la population. La création de nouvelles routes maritimes internationales sont à envisager, ainsi que la création de nouveaux axes routiers.

Il faut également noter que le besoin en énergie est important : on estime à 60 mégawatts les besoins énergétiques pour les trois projets. Ces besoins sont également de nature à accélérer la structuration de l'offre énergétique, nécessaire au développement de l'ouest guyanais.

Les freins sont importants, et parmi eux les délais d'instruction des différentes étapes techniques et administratives qui sont encore trop longs, des efforts doivent être consenties par toutes les parties, pour qu'ils soient raccourcis.

En termes environnementaux, la Columbus Gold Corporation rappelle que l'exploitation se fait en circuit fermé, pour assurer qu'aucun rejet ne soit déversé à l'extérieur; l'eau utilisée est épurée avant d'être rejetée, et elle sera plus pure qu'à l'entrée. En dépit d'accidents dans le passé, les risques sont de mieux en mieux maîtrisés : on utilise désormais le cyanure (et non plus le mercure, ndr), qui est très efficace et disparaît au bout de trois jours au soleil. Les réglementations de sécurité ont été renforcées pour prévenir la hausse des précipitations due au changement climatique. Malgré la limitation des impacts sur l'environnement et le renforcement du dispositif de sécurité, un accident ne peut jamais être complètement exclu.

Les trois projets de l'Ouest doivent se faire en concertation avec la population et les acteurs locaux. Des comités de concertation et de suivi permettront l'information en temps réel. Dans l'esprit de la population, l'or est souvent associé à l'orpaillage clandestin, il faudra sortir de ces clichés. M. JEBRAK intervient pour souligner qu'une étude sociologique a révélé que plus on est éloigné des mines, moins on en a une opinion positive : les habitants locaux y sont bien souvent plus favorables (car ils sont plus informés et en voient les retombées positives directes) que les citoyens. Différents types de population sont concernés, ce qui nécessitent différents types de sensibilisation.

Un des moyens d'y associer largement notre jeune population c'est par la promotion et de projets innovants et adaptés au territoire. L'association Grappe Or'kidé est entre autre, l'outil de communication de la filière minière permettant de divulguer l'information auprès des scolaires, étudiants et grand public, de fiches métiers du secteur minier, d'expositions itinérantes ...

Le dynamisme démographique de l'Ouest guyanais nécessite une vigoureuse création d'emplois pour éviter de fortes tensions sociales. Le développement des projets miniers est une opportunité à saisir qui semble représenter plus d'avantages que de risques.

En Guyane, l'impact sur l'environnement et le développement durable sont des préoccupations de tous. L'industrie minière s'inscrit parfaitement dans cette dynamique en promouvant une exploitation d'excellence, qui pourrait devenir une vitrine dans ce domaine.

○ **S'engager pour un développement minier responsable**

WWF Guyane insiste sur la notion de responsabilité en lien avec le développement minier.

Une étude d'une université américaine de début 2015, sur les principaux facteurs de déforestation de l'Amazonie, montre que l'agriculture et l'élevage occupent une place importante, mais également l'exploitation aurifère – facteur jusque-là minimisé. Or, l'Amazonie fait partie des bienfaits écosystémiques d'importance mondiale, à préserver.

Ce constat est bien sûr à affiner : c'est ce à quoi s'applique l'ONF, avec le soutien de WWF, depuis 2010. Sur les cinq dernières années, on constate de grosses pertes forestières au Guyana et au Surinam liées à l'exploitation aurifère ; elles sont moins fortes en Guyane, mais demeurent malgré tout significatives.

Des acteurs comme WWF peuvent être forces de proposition afin de limiter les impacts de l'exploitation minière sur la biodiversité. Ils se mobilisent avant tout contre l'orpaillage illégal, mais en termes de déforestation, l'impact des exploitations légales et illégales sont équivalentes en Guyane.

Lors du forum international Rio +20, le Conseil International sur les mines et métaux (ICMM) a montré qu'il y avait une forte résistance de la société civile aux projets d'exploitation minière : 73% des projets dans le monde sont ralentis par cette résistance. Cela pose la question de la pertinence des projets et de leur acceptabilité sociale.

Quels en sont les bénéfices ? Qu'est-ce qui apparaît juste pour l'ensemble des parties prenantes concernées par ces projets ? D'après l'ICMM, on peut attendre une hausse des investissements directs, des flux d'exportations, des revenus pour l'Etat (via les taxes), du PIB, et de l'emploi.

Face à la demande de la société civile, les exploitants miniers se doivent de répondre aux enjeux (environnement, social, etc.) et préciser les bénéfices et bénéficiaires. De façon ponctuelle, on voit émerger depuis 10-15 ans des projets plus responsables, qui intègrent des questions sociétales associées. Ecogold par exemple a développé des circuits de recyclage de l'or. L'Alliance for Responsible Mining est un acteur qui tâche de maximiser les retombées sociales, et de minimiser les impacts environnementaux. L'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA) propose un projet de certification des bonnes pratiques minières, qui n'est pas encore finalisé. Pour le WWF, qui ne propose pas de système de certification sur les pratiques non durables, la priorité demeure l'abandon de l'utilisation du mercure pour l'ensemble de la région des Guyanes.

La production aurifère en Guyane s'est affranchie de l'utilisation du mercure depuis 10 ans. Depuis 2014, l'or de la palme d'or au festival de Cannes est certifié issu d'une production éthique et durable. La question des productions aurifères en Guyane se pose donc au regard de ces éléments de responsabilité des pratiques.

Le Parc Amazonien de Guyane (PAG) n'est pas opposé aux projets miniers légaux, mais encourage la recherche des conditions en Guyane pour aboutir à des projets de grande qualité environnementale et sociale, notamment en ce qui concerne les projets d'envergure industrielle. Cela nécessite une coordination forte entre les acteurs : Etats, collectivités, investisseurs et opérateurs, associatifs, en amont, pendant, et en clôture du projet.

Des standards volontaires internationaux d'exploitation minière responsable sont en place depuis des années. L'expérience montre que le respect de ces cadres théoriques et leur mise en œuvre effective dépend fortement du rapport de force entre les différents acteurs sur place (les investisseurs et opérateurs, l'Etat, la société civile, les pouvoirs locaux, le juridique). Ainsi, malgré une adhésion internationale dorénavant large à ces standards, leur mise en œuvre effective est souvent défailante, et il demeure toujours des projets « sales ».

La question qui se pose en Guyane, à l'occasion des grands projets miniers industriels, est de savoir s'il sera possible, dans le cadre de règles et standards satisfaisants, de faire un saut qualitatif pour aboutir à des

projets aurifères effectivement responsables et optimaux. Comment trouver le point d'équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental, compte tenu des différents acteurs ?

Selon le PAG, des règles et approches pour réussir ce saut qualitatif en Guyane sont à considérer. En matière de règles, il faut notamment :

- que le projet ait un bilan environnemental neutre voire positif (cf. loi biodiversité 2016) ce qui implique de compenser les impacts négatifs inévitables par du positif dans la longue durée ;
- éviter d'avoir recours à des acteurs ayant un passif environnemental lourd ;
- traiter la question sociale de façon proactive et volontaire, pour assurer une large majorité d'emplois locaux, y compris qualifiés ;
- assurer une fiscalité permettant des retombées financières importantes et transparentes pour la collectivité.

Par ailleurs, deux approches semblent absolument indispensables pour réussir ce saut qualitatif de la responsabilité minière en Guyane :

- **un leadership fort, bienveillant et relativement neutre**, qui permette une coordination entre les différents acteurs sur tous les aspects (économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux), et qui parvienne à garder tout le monde autour de la table, dans l'objectif de sortir un projet exemplaire puis de le conduire effectivement ;
- **un débat public sur la durée**, permettant seul d'apporter la légitimité démocratique, la proximité, la transparence et l'acceptabilité par tous des grands développements industriels.

Il me semble impératif de respecter ces règles et ces approches pour que les projets miniers industriels de l'Ouest soient effectivement des instruments de développement durable de la Guyane, et afin qu'ils laissent aux guyanais une contribution positive et structurante.

Clôture

Pour rappel, cette conférence s'inscrivait dans un cycle de conférences régionales organisées par les agences AFD dans les Outre-mer. Dans une logique de capitalisation, des actes ont été rédigés pour rendre compte de cette conférence, de même que celles des autres territoires ultra-marins, en vue de la conférence nationale le 5 décembre à Paris.

L'AFD a d'abord un rôle de banque et d'agence technique, qui poursuit son appui des acteurs locaux dans leurs projets (financement classique) ou dans le renforcement de capacités (financement d'études, d'appui-conseil...). Pour autant, l'AFD a également pour rôle de contribuer, à sa mesure, au débat public sur les enjeux de développement. Ainsi, dans ce débat sur la Guyane, l'AFD a un rôle de vecteur, de catalyseur d'idées et de motivations.

La CTG, quant à elle, réaffirme son soutien au secteur minier, et notamment aux trois grands projets de l'Ouest (Montagne d'or, Bon Espoir et Espérance). Elle demande à l'Etat un transfert de la compétence minière. Elle participe au développement de la filière, en soutenant notamment la PTMG (Pôle Technique Minier de la Guyane), la FEDOMG et la Grappe Or'kidé. Elle travaille également avec BPI pour créer un fonds mines. Enfin, elle se préoccupe de la question environnementale.

L'objectif premier de cette démarche était d'établir un cadre de dialogue ambitieux : cet objectif a été rempli. Cette conférence a révélé une ambition assez forte pour la Guyane. Les acteurs sont très impliqués et démontrent une forte volonté, ainsi qu'une forte capacité de se remettre en question. Il s'agit d' « oser » le développement, et de se poser plus largement la question de quelle Guyane voulons nous demain pour nos enfants ?